



Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 053-215301698-20260320-A202610-AI



## DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

### COMMUNE DE OLIVET

ARRETE N°2026-10 du 16 MARS 2026

Donnant délégation de fonction à Monsieur Frédéric BARDOLS

1<sup>er</sup> adjoint

Le Maire de la commune de Olivet,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du **20/03/2026** constatant l'élection de **Monsieur Frédéric BARDOLS** en qualité d'adjoint au maire,

Vu la délibération fixant le nombre d'adjoints au maire,

Considérant que pour la bonne marche des affaires communales, il convient de déléguer une partie des délégations du maire à **Frédéric BARDOLS**,

## ARRETE

### ARTICLE 1

Il est donné à **Monsieur Frédéric BARDOLS**, 1<sup>er</sup> adjoint, **délégation de fonction**, sous ma surveillance et ma responsabilité pour : les affaires générales (élections, formalités diverses, affaires funéraires), le tourisme, la sécurité, la prévention, le patrimoine, les bâtiments communaux, les finances, l'urbanisme, les ressources humaines, la voirie.

### ARTICLE 2

Il est donné à **Monsieur Frédéric BARDOLS**, 1<sup>er</sup> adjoint, **délégation de signature**, sous ma surveillance et ma responsabilité pour : les affaires générales (élections, formalités diverses, affaires funéraires), le tourisme, la sécurité, la prévention, le patrimoine, les bâtiments communaux, les finances, l'urbanisme, les ressources humaines, la voirie.

### ARTICLE 3

Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la mairie et copie en est arrêté à M. le Préfet ainsi qu'à Monsieur Le Trésorier.

Notifié le 20 / 03 / 2026

Fait à OLIVET, le 20 / 03 / 2026

Le Maire,  
Éric MORAND

